



**Philippe Cardinal OUEDRAOGO**  
Archevêque Métropolitain de Ouagadougou

---

**Pâques 2021**  
**Homélie – Message du Père Archevêque**



**Décret Episcopal :**  
Année de Saint Joseph  
Année de la Famille « Amoris Laetitia »



**Pâques 2021**  
**Homélie – Message du Père Archevêque**

**Décret Episcopal :**  
Année de Saint Joseph  
Année de la Famille « Amoris Laetitia »

## **Homélie de Pâques 2021**

Chers Frères et Sœurs en Christ et en humanité, Fils et Filles de l'Eglise Famille de Dieu à Ouagadougou, « *Qu'éclate dans le ciel la joie des anges, qu'éclate de partout la joie du monde* ». Tel est le refrain que le cantique pascal entonne pour nous, les louanges de Dieu, l'éclat de notre salut, jour d'allégresse et de joie, car Jésus est ressuscité d'entre les morts ! A la solennité de Saint Joseph, célébrée le 19 Mars 2021, le Pape François a décrété pour l'Eglise Universelle, une Année spéciale dédiée à Saint Joseph et à la Famille (19 Mars 2021-26 Juin 2022). Il nous invite à mettre la famille au centre de l'Eglise et de la société. La fête de la Résurrection constitue une brèche ouverte dans l'opacité de nos vies destinées à la mort, et inaugure une nouvelle naissance et l'avènement d'un monde nouveau. Dans cette perspective, Pâques reste pour nous chrétiens :

- Un temps de résurrection et de témoignage du Christ,
- Un temps de résurrection et d'accueil de la vie humaine,
- Un temps de résurrection de nos familles humaines et chrétiennes.

### **I – RESURRECTION ET TEMOIGNAGE DU CHRIST**

Dans les Evangiles de la résurrection (cf. Mc 16, 1-7 ; Jn 20, 1-9), trois personnages sont bien mis en scène. Ils ont bien connu Jésus, l'ont aimé et l'ont suivi. Ce sont des témoins privilégiés de l'évènement : Marie Madeleine, Pierre et Jean. Avec eux, le monde entier exultant, renaît de ses cendres et accueille la lumière du Christ victorieux de la mort et des ténèbres. En Jésus Christ ressuscité s'est révélée, d'une manière nouvelle et plus admirable, la vérité fondamentale sur la création que le livre de la Genèse (cf.

Gn 1, 1-2 2) atteste quand il répète à plusieurs reprises : « Dieu vit que cela était bon ». En Jésus-Christ, le monde visible, créé par Dieu pour l'homme retrouve de nouveau son lien originaire<sup>1</sup>. Dans la lettre aux Romains (cf. Rm 6,3-11), Saint Paul rappelle aux chrétiens, que tous les baptisés sont passés par la mort avec le Christ, pour vivre aussi avec lui. Ils sont appelés à mener une vie nouvelle dans le Christ ressuscité et à être des témoins de sa résurrection (cf. Ac 10 34, 37-43).

La résurrection du Christ nous dispose intérieurement à lutter contre le mal, le péché, et à vivre pour Dieu, dans la fidélité et dans une confiance filiale. Le témoignage ultime qui incombe à tous les chrétiens dans cette société, implique la recherche des réalités d'en haut et non celles de la terre qui sont éphémères (cf. Col 3, 1-4). Il est question de sortir de nos tombeaux, pour redécouvrir avec plus d'ardeur, la lumière du Christ, et la laisser impacter notre existence, nos choix, nos engagements. Le chrétien doit ressentir impérieusement le devoir de changer de vie et de donner sa vie pour transformer la vie humaine (cf. 1Co 5, 6-8).

## **II. RESURRECTION ET ACCUEIL DE LA VIE HUMAINE**

Chers frères et sœurs, de nos jours, on constate la diffusion d'une mentalité et de politiques qui réduisent l'engendrement de la vie humaine. Des idéologies prétextent que certaines sociétés sont pauvres en raison du fort taux de natalités, d'où la propagation des méthodes contraceptives, leur imposition insidieuse aux femmes et aux jeunes filles pour éviter les grossesses en vue de la réalisation

---

<sup>1</sup> Cf. Jean-Paul II, Lettre Encyclique *Redemptor Hominis*, 37-42.

du « dividende démographique », pour on ne sait quel bonheur. L'enseignement de l'Eglise voudrait aider à vivre d'une manière harmonieuse et consciente la communion d'amour entre époux dans toutes ses missions, y compris la responsabilité de procréer et d'éduquer qui constitue une finalité essentielle du mariage. Ainsi, l'Eglise atteste que la régulation des naissances par la méthode naturelle ne devrait pas être proscrite et exclue, parce qu'elle exprime la dignité de la vie. La vie humaine est sacrée et des pratiques comme l'avortement et l'homicide sont des délits punis par l'excommunication.<sup>2</sup> A Pâques, si la lumière a brillé sur les ténèbres, l'Eglise aussi devrait apporter sa contribution, dire halte à la dictature de la pensée unique et des informations manipulées, qui trompent et compromettent la vie de générations entières, en promouvant « la culture de la mort » : avortement, euthanasie, méthodes contraceptives et antinatalistes.

Le contact direct avec nos sociétés, traversant actuellement des pressions diverses commande que les chrétiens eux-aussi aient le droit de se prononcer pour la vie humaine, sans peur. La résurrection du Christ vainqueur de la mort est encore la preuve pour notre humanité que la vie humaine a acquis toute sa dignité. C'est pourquoi, en cette fête de la Résurrection du Christ, il est plus que jamais nécessaire de revenir à la source de l'histoire du Christ, pour contempler Joseph qui prend soin de la vie du Christ et de Marie sa Mère. Car sans la vie, il n'y aurait pas eu Résurrection. Cet accueil originel du Fils de Dieu dans notre humanité, le Christ nous le rend, en accueillant notre humanité dans sa Résurrection glorieuse. Le Pape François nous le confirme dans sa Lettre Apostolique « Patris Corde » - (Avec un cœur de Père), en cette année dédiée à Saint Joseph : « Ainsi chaque nécessaire, chaque

---

<sup>2</sup> Cf. *CIC*, 1398.

pauvre, chaque souffrant, chaque étranger, chaque prisonnier, chaque malade est “l’Enfant et sa Mère” que Joseph continue de défendre et d’accueillir »<sup>3</sup>. Tout chrétien devrait à l’image de Saint Joseph se montrer accueillant de la vie humaine, lui être disponible et la protéger. C’est en donnant du prix à la vie que Joseph parvint à fonder la première famille chrétienne à Nazareth.

### **III. RESURRECTION DE NOS FAMILLES HUMAINES ET CHRETIENNES**

Chers amis, « L’avenir du monde et de l’Eglise passe par la famille »<sup>4</sup>, nous enseigne le Pape Jean-Paul II. En effet, en Afrique comme dans le monde, non seulement la famille est la première cellule de la communauté ecclésiale vivante, mais aussi celle de la société. Cependant, nous assistons à des mutations importantes de la société contemporaine qui contredisent de nombreuses valeurs familiales, notamment africaines. Tout en adoptant des valeurs positives de la modernité en tant que sujets actifs de l’avenir du monde, les familles chrétiennes et africaines devraient se rebeller contre l’impérialisme de certains lobbys et associations qui prônent et veulent imposer le mariage homosexuel, le libertinage sexuel, le divorce...etc.

En effet, le consentement matrimonial est l’acte de la volonté par lequel un homme (vir) et une femme (mulier) se donnent et se reçoivent mutuellement par une alliance irrévocable pour constituer le mariage.<sup>5</sup> Le mariage chrétien est monogamique c'est-à-dire, un seul homme, une seule femme à l’instar du couple

---

<sup>3</sup> Cf. Pape François, Lettre Apostolique *Patris Corde*.

<sup>4</sup> Cf. Jean-Paul II, Exhortation Apostolique *Familiaris Consortio*, 15

<sup>5</sup> Cf. *CIC*, 1057.

prototype initial biblique « Adam et Eve » (cf. Gn 1). Ce qui exclut toute tentative de polygamie et même tout adultère. L'indissolubilité devient alors la conséquence du don total de soi dans le mariage et dans la famille. De nombreuses familles vivent cette situation dans la fidélité aux valeurs qui constituent le fondement de l'institution familiale, avenir de l'Eglise et de l'humanité.

A Pâques, la Résurrection du Christ illumine nos familles chrétiennes, elle les fait revivre, et avec elles, toutes nos convictions en la joie de l'amour. « La famille humaine, désagrégée par le péché, est reconstituée dans son unité par la puissance rédemptrice de la mort et de la résurrection du Christ »<sup>6</sup>. Le Christ est vivant, pour que nos familles donnent de l'éclat à l'amour, pour se lancer dans la dynamique de la joie, de l'éducation des enfants dans la réconciliation et la paix véritable.

C'est Pâques en famille ! Joseph se présente comme une figure d'homme respectueux de l'amour familial. C'est par son respect pour la vie familiale que naît la Sainte Famille de Nazareth, prototype de toutes les familles chrétiennes.<sup>7</sup> L'alliance d'amour et de fidélité, dont vit la Sainte Famille de Nazareth, illumine le principe qui donne forme à toute famille et la rend capable de mieux affronter les vicissitudes de la vie et de l'histoire. Sur cette base, toute famille chrétienne, malgré sa faiblesse, peut devenir une lumière dans l'obscurité du monde, une leçon de vie familiale.<sup>8</sup> En cette année de la famille, le Pape François redonne l'occasion à toutes les familles de renaître et de grandir dans l'amour véritable.

---

<sup>6</sup> Cf. Jean-Paul II, Exhortation Apostolique *Familiaris Consortio*, 75.

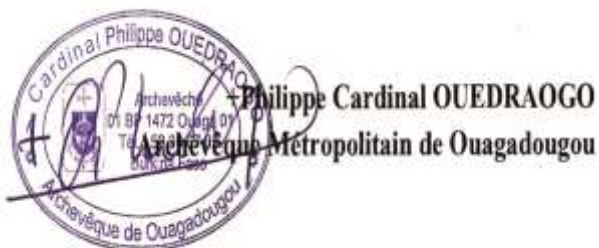
<sup>7</sup> Cf. Jean-Paul II, Exhortation Apostolique Post-Synodale *Ecclésia in Africa*, 81.

<sup>8</sup> Cf. Pape François, Exhortation Apostolique *Amoris Laetitia*, 66.



Chers frères et sœurs, la résurrection du Christ présente avec une espérance vive l'Année de Saint Joseph et de la Famille, comme une opportunité pour chaque chrétien, de témoigner du Christ, de protéger la vie et de transformer la famille. Puisse cette Année de Saint Joseph et de la Famille nous obtenir le secours et l'intercession de Saint Joseph et de la Vierge Marie, eux qui les premiers, ont vécu la Résurrection du Christ, le jour-même de sa naissance, quand il se donnait déjà à l'humanité en venant au monde. Puisse-t-il ressusciter en nos cœurs et en nos vies, ce dont le monde a tant besoin pour sa propre résurrection, pour bâtir une humanité plus sainte, plus digne de Dieu et des hommes.

A tous et à toutes : heureuse et sainte Année de Saint Joseph et de la Famille. Bonne et joyeuse fête pascalle ! Le Christ est vraiment ressuscité, alléluia ! A lui, gloire et puissance pour les siècles des siècles, Amen !



## **DECRET N°067/AOB/2021**

**Philippe Cardinal OUEDRAOGO,**

Par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège Apostolique,  
Archevêque Métropolitain de Ouagadougou,

- Considérant l’Ouverture par le Saint Père François d’une Année spéciale dédiée à Saint Joseph et à la Sainte Famille « Amoris Laetitia » le 19 Mars 2021 pour l’Eglise Universelle,
- A l’adresse des prêtres, consacrés et fidèles laïcs de l’Eglise Famille de Dieu à Ouagadougou,

### **Décète :**

1. Dans l’Archidiocèse de Ouagadougou est ouverte l’année spéciale dédiée à Saint Joseph et à la Famille, le dimanche 21 Mars 2021 à la Paroisse Saint Joseph de Pabré.
2. Chaque Paroisse ou Institution trouvera l’opportunité d’ouvrir l’Année spéciale au cours d’une célébration liturgique en prenant soin de communiquer le présent Décret Episcopal au Peuple de Dieu.
3. Célébrer une messe en l’honneur de Saint Joseph tous les mercredis de l’Année pour la fécondité de notre mission évangélisatrice, pour la réconciliation, la justice et la paix, sans oublier les malades notamment les victimes de la Covid-19,
4. Dire la prière de Saint Joseph proposée par le Pape François tous les dimanches pour conclure la Prière Universelle.
5. Dans toutes les Paroisses et CCB, renforcer la Pastorale de la famille, la Pastorale de la préparation au mariage, et organiser des cellules d’écoute pour les couples, veuves, personnes âgées, jeunes en difficulté.
6. Organiser dans les Paroisses, CCB ou Groupes divers, des prières, recollections, pèlerinages aux Sanctuaires ou Eglises dédiés à la Vierge Marie, à la Sainte Famille, ou à Saint Joseph (Nazouma/Kombissiri).

7. Organiser des préparations et célébrations de mariages collectifs ou individuels et favoriser le baptême des enfants jusqu'à l'âge de 5 ans.
8. Au Sanctuaire Notre Dame de Yagma seront organisés, en lien avec les Aumôniers respectifs, des pèlerinages particuliers pour différentes catégories de la famille : les couples jubilaires (25 et 50 ans), les enfants, les jeunes, les célibataires, les veuves/veufs, les personnes âgées, les couples Œcuméniques, Islamo-chrétiens et Inter-ethniques.
9. A la fête de la Sainte Famille le Dimanche 26 Décembre 2021, l'Archevêque présidera à Yagma une célébration de mariages collectifs qui auront été préparés et présentés par les Paroisses. En outre sera organisée une cérémonie de « Barka /Profession de foi » pour les catéchumènes du diocèse (hommes et femmes) dont la situation matrimoniale constitue un empêchement dirimant pour recevoir le baptême. Ils devront être préparés et présentés par les Paroisses en lien avec la Commission Diocésaine de Catéchèse. Ce rite liturgique conclut la période catéchuménale et constitue une étape significative d'incorporation, d'appartenance et d'intégration à l'Eglise Famille de Dieu, « Sacrement Universel de salut » (cf. CIC, canon 206).
10. La clôture de l'Année de Saint Joseph et de la Famille se célébrera au plan universel à Rome le 26 Juin 2022, date de la 10<sup>ème</sup> Rencontre mondiale des familles. La clôture diocésaine aura lieu au Sanctuaire Notre Dame de Yagma par la célébration eucharistique de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, le 15 Août 2022.

Implorons instamment Saint Joseph et demandons par son intercession la grâce des grâces : notre conversion pour notre sanctification. Adressons-lui notre prière :

*Salut, gardien du Rédempteur,  
époux de la Vierge Marie.  
À toi Dieu a confié son Fils ;  
en toi Marie a remis sa confiance ;  
avec toi le Christ est devenu homme.*

*O bienheureux Joseph,  
montre-toi aussi un père pour nous,  
et conduis-nous sur le chemin de la vie.  
Obtiens-nous grâce, miséricorde et courage,  
et défends-nous de tout mal. Amen.*

*Donné à Pabré-Ouagadougou, le 21 Mars 2021,  
A l'Ouverture diocésaine de l'Année Spéciale de Saint Joseph et de la Famille.*



**Abbé Jacob YODA**  
Chancelier Diocésain

